



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Action sociale Agrie-Armo
Comité régional de coordination
Centre



BUS NUMERIQUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Destinataires : partenaire local - site internet BN - senior

MODALITES D'INSCRIPTION des SENIORS RETRAITES aux ATELIERS NUMERIQUES

Contexte :

Le senior a :

- été informé du dispositif par différents médias (revues, magazines, reportages, autres...),
- participé à des journées événementielles où le Bus numérique était présent,
- vu le bus numérique circuler sur la route,
- reçu une information de sa commune,
- en a entendu parler...

Modalités d'inscription :

1. Le senior contacte le CCAS, association séniors, service social... (partenaires locaux) de sa commune pour s'inscrire à un atelier.
2. Le partenaire local enregistre la préinscription du sénior et constitue un groupe pour la mise en place d'un atelier (12 personnes max/atelier et 2 ateliers/jour).
3. Le partenaire local contacte le coordinateur régional de SAS-Solutions Vie Pratique, par mail (contact45@sas-svp.fr), ou via le site internet www.sas-svp.fr/bus-numerique-centre-val-de-loire pour obtenir un bon de réservation afin de passer commande de la prestation.
4. Après confirmation de la date de venue du Bus par le coordinateur Régional SAS SVP, le partenaire local reprend contact avec le senior pour confirmer l'inscription et lui donner les informations sur les modalités pratiques (jour et lieu du stationnement du bus, horaires de l'atelier, gratuité de la prestation, engagement de l'inscription...)

Version U	C : I	Emetteur : CARSAT - DASCAJ - FA	Référence : NO_CASS 04/04/2017 Bus numérique	Date d'application : 04/04/2017	Page : 1/4
Destinataires :					
V2modalités inscription à atelier résa événementiel.doc					



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



BUS NUMERIQUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Destinataires : partenaire local - site internet BN

MODALITES DE RESERVATION D'ATELIER NUMERIQUE PAR UN PARTENAIRE LOCAL

Le partenaire local est appelé demandeur (commune ou tout autres structures : association, club des seniors, CCAS, centres sociaux, services sociaux...)

Contexte :

Le partenaire local :

- reçoit une information des caisses de retraites Carsat, MSA, RSI, caisses de retraites complémentaires AGIRC-ARRCO ou du département sur le dispositif Bus numérique,
- où a participé à une journée événementielle (forum, colloque...) ou le bus était présent,
- où a été informé du dispositif par les médias ...

Pour demander la venue du bus (30 jours avant la prestation) :

- 1- Le demandeur constitue un groupe de 12 seniors et prend contact avec le coordinateur régional de SAS-solutions Vie Pratique, par mail (contact45@sas-svp.fr), ou via le site internet www.sas-svp.fr/bus-numerique-centre-val-de-loire pour obtenir un bon de réservation afin de demander la prestation. Il y indiquera la nature de la prestation souhaitée (ateliers numériques, nombre de jours, dates prévisionnelles)
- 2- Le bon de réservation complété et signé par le demandeur est retourné à l'adresse mail du coordinateur régional de SAS-solutions Vie Pratique (contact45@sas-svp.fr), qui enregistrera la commande dans les 3 jours en attribuant un numéro de prise en charge.
- 3- Le coordinateur Régional reprend contact avec le demandeur et les services techniques de la Ville pour :
 - Valider les différents éléments de la demande de réservation,
 - S'assurer que les contraintes techniques liées au stationnement du Bus soient respectées.
- 4- Le coordinateur effectue la demande d'autorisation administrative de stationnement du bus en relation avec les services de la commune (cf. Fiche technique du bus) et s'assure de la disponibilité des formateurs aux dates souhaitées.
(le demandeur sera invité à compléter la feuille d'emargement des seniors inscrits sur le site internet : www.sas-svp.fr/bus-numerique-centre-val-de-loire)
- 5- Le coordonnateur Régional adresse au demandeur un courrier de validation définitive de la future prestation avec confirmation des dates de stationnement du bus dans la commune.
- 6- Le coordonnateur informe l'Interrégimes et le département concerné.
- 7- Le coordonnateur met à jour l'agenda des événements et ateliers sur www.sas-svp.fr/bus-numerique-centre-val-de-loire

Version : n° X (ou U si doc. Unique ou VT si version de travail)	C : 1 (Public) 2 (Confidentiel / Diffusion limitée)	Emetteur : DIRECTION/Initiales des Prénom Nom	Référence : se référer à P01_P08	Date d'application : 30/10/2017	Page : 2/4
Destinataires :					



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Action sociale Agence
Centre régional de coordination
Centre



BUS NUMERIQUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Destinataires : partenaire local - site internet BN

MODALITES DE RESERVATION D'UNE JOURNEE EVENEMENTIELLE PAR UN PARTENAIRE

Les journées évènementielles sont organisées à l'initiative des partenaires financiers où de toute autres partenaires locaux présents en région Centre-Val de Loire.

Objectifs :

- Intégrer le dispositif Bus numérique dans une démarche globale de prévention concernant principalement les séniors, pour favoriser le « Bien vieillir »
- Communiquer sur un dispositif innovant, mobile, de proximité et au service des seniors de la région Centre-Val de Loire,

Modalités pratiques :

1-Le demandeur prend contact avec le coordinateur régional de SAS-solutions Vie Pratique, par mail (contact45@sas-svp.fr), ou via le site internet www.sas-svp.fr/bus-numérique-centre-val-de-loire pour obtenir un bon de réservation afin de demander la prestation.

Il y indiquera la nature de la prestation souhaitée (nombre de jours, dates prévisionnelles),

2-Le bon de réservation complété et signé par le demandeur est retourné à l'adresse mail du coordinateur régional de SAS-solutions Vie Pratique (contact45@sas-svp.fr), qui enregistrera la commande dans les 3 jours en attribuant un numéro de prise en charge.

3-Après validation de la réservation au demandeur, le coordonnateur Régional SAS-SVP organise la venue du Bus.

4-Le coordinateur Régional reprend contact avec le demandeur et les services techniques de la Ville pour :

- Valider les différents éléments de la demande de réservation,
- S'assurer que les contraintes techniques liées au stationnement du Bus soient respectées

5-Le coordinateur effectue la demande d'autorisation administrative de stationnement du bus en relation avec les services de la commune (cf. Fiche technique du bus) et s'assure de la disponibilité des formateurs aux dates souhaitées.

6- Le coordonnateur Régional adresse au demandeur un courrier de validation définitive de la future prestation avec confirmation des dates de stationnement du bus dans la commune.

7- Le coordonnateur informe l'Interrégimes et le département concerné.

8-Le coordonnateur met à jour l'agenda des évènements et ateliers sur www.sas-svp.fr/bus-numérique-centre-val-de-loire

Version U	C : 1	Emetteur : DASCAJ – FA	Référence : NO_CASS 04/04/2017 – Bus numérique	Date d'application : 04/04/2017	Page : 3/4
Destinataires :					

9- Le jour de l'évènement : le formateur SAS-Solutions Vie Pratique est présent et informe le public sur le dispositif Bus numérique itinérant, les prestations offertes, les programmes des ateliers et les modalités d'inscription.

10- Fiche contact : Chaque visiteur remplit sur place une fiche contact qui est conservée à bord du Bus. Les fiches contact mentionnant une demande d'inscription aux ateliers numériques sont transmises aux communes concernées (Voir modalités d'inscription des seniors).

Version U	C : 1	Emetteur : DASCAJ – FA	Référence : NO_CASS 04/04/2017 – Bus numérique	Date d'application : 04/04/2017	Page : 4/4
Destinataires :					